

## Rapport du Talk 4 de la Plateforme Droits de l'Homme (PDH) du 02/06/2021 – Cycle de webinaires sur le thème « Business et Droits Humains » :

Les entreprises du tourisme engagées contre l'exploitation sexuelle des enfants.

### Intervenantes :

- **Ludivine Piron**, responsable des programmes online et tourisme ECPAT France.
- **Alexia Tafanelli**, coordinatrice du Groupe Enfance de la Coordination Humanitaire et Développement

Avant de développer sur le sujet, il est important d'expliquer le choix de la terminologie « *exploitation sexuelle des enfants dans les voyages et le tourisme* » et non « *tourisme sexuel impliquant des enfants* ». Comme l'explique Ludivine Piron, le second terme tend inconsciemment à donner une légitimité au tourisme sexuel en le montrant comme un tourisme à part entière en induisant le déni du statut de victime des enfants.

Ce phénomène, historiquement répandu en Asie du Sud-Est s'est amplifié avec l'ouverture des frontières et l'augmentation des déplacements internationaux. Aucun pays ne peut désormais se prétendre à l'abri de ce fléau, notamment avec le développement du numérique et l'apparition de nouveaux espaces propices à l'émergence de violences sexuelles envers les enfants. Il devient urgent de lutter contre celui-ci à l'échelle mondiale. Dans ce sens, l'article 2 du code mondial d'éthique du tourisme (recueil impliquant toutes les parties prenantes : institutions, entreprises, voyageurs, touristes...) élaboré par l'Organisation mondiale du tourisme précise que « *l'exploitation des êtres humains sous toutes ses formes et spécialement lorsqu'elle s'applique aux enfants porte atteinte aux objectifs fondamentaux du tourisme et constitue la négation de celui-ci* »<sup>1</sup>. Cet article montre ainsi la reconnaissance internationale de ces violences sexuelles et reconnaît que celles-ci sont en contradiction avec les valeurs du tourisme.

L'approche basée sur les droits de l'enfant permet, de créer un environnement international favorable au développement et à l'autonomie de l'enfant. Comme le décrit Alexia Tafanelli, « *cette approche est orientée vers la protection et la promotion des droits de l'enfant de façon transversale à l'ensemble des secteurs et acteurs de la solidarité internationale. Elle incite à agir sur les inégalités et les discriminations en ciblant les enfants les plus vulnérables* ». Au sein de celle-ci, les enfants sont acteurs de leur développement, ils sont détenteurs de droits et doivent être soutenus pour les revendiquer. Il s'agit donc d'un processus participatif rassemblant toute activité et intervention relevant de la solidarité internationale prenant en compte le droit basé sur une analyse de l'intérêt supérieur de l'enfant et de la promotion de son développement.

De manière plus concrète, la collaboration entre organisations de la société civile et secteur privé, permet aussi de lutter efficacement contre les violences sexuelles commises envers des enfants dans le contexte des voyages et du tourisme. Celle-ci peut avoir différents objectifs :

- Sensibiliser les employés du secteur touristique afin qu'ils sachent comment réagir dès lors qu'ils sont témoins de l'exploitation sexuelle d'enfants. Une initiative pilote a été engagée dans ce sens entre ECPAT France et le Groupe Accor à travers la mise en place d'un manuel de signalement (diffusé à l'ensemble des employés) et de modules de formation visant à développer des outils pratiques.
- Alerter les voyageurs afin qu'ils prennent connaissance de cette problématique et puissent réagir s'ils sont confrontés à de telles situations. Pour cela, ECPAT France a mené un partenariat avec le Club Med qui envoie désormais des brochures contenant des informations concrètes et des

---

<sup>1</sup> Code mondial d'éthique du tourisme. Article 2.3. <https://www.tourismesolidaire.org/ressources/code-mondial-d-ethique-tourisme>

possibilités d'actions à l'attention des voyageurs lors de leurs réservations. Dans le cadre d'un partenariat avec Air France, cet objectif de sensibilisation du public passe également par la diffusion d'une vidéo diffusée pendant les vols moyens et longs courriers de la compagnie aérienne.

Des solutions concrètes existent donc déjà et portent leurs fruits. Comment alors, encourager davantage de partenariats entre entreprises et ONG et inciter les acteurs du tourisme à s'impliquer encore plus efficacement ?

Plusieurs pistes sont envisageables. Tout d'abord, la documentation, c'est-à-dire amener les institutions et les entreprises à prendre conscience de l'existence de telles situations, puis les inciter à s'engager dans la lutte contre celles-ci. Comme l'explique Ludivine Piron, « *les entreprises ont intérêt à être ambassadrices de ce sujet* » notamment pour une question d'image. Il est aussi important de développer les politiques de responsabilité sociétale des entreprises (RSE), notamment à travers un accroissement du tourisme durable et éthique. Les ONG ont alors plus de facilités à approcher une entreprise ayant un service dédié en son sein. De plus, cette problématique est internationale et touche de nombreux acteurs. Il est donc impératif que les initiatives de lutte rassemblent l'ensemble de ces acteurs. Cela a été le cas, par exemple, avec la création d'un guide du tourisme responsable cocréé avec le ministère du tourisme malgache et diffusé par l'ambassade Française à Madagascar, en collaboration avec la compagnie aérienne Corsair. Enfin, sensibiliser les futurs professionnels du tourisme, comme les étudiants, permet de donner à la lutte contre les violences sexuelles perpétrées à l'encontre des enfants, une vision à long terme.

Parallèlement, ECPAT France constate que les témoins d'exploitation sexuelles sur enfants se sentent démunis et ne savent pas comment dénoncer ces agissements. Ludivine Piron explique que « *seuls 4% des voyageurs ayant des doutes sur une situation d'exploitation sexuelle d'enfant signalent leurs soupçons aux autorités compétentes* ». À cet effet, une Plateforme internationale dédiée au signalement de l'exploitation sexuelle des enfants est [disponible en ligne](#). Elle permet à toute personne de témoigner en ligne dans sa propre langue.

Ludivine Piron conclut ce webinaire en évoquant un nouvel enjeu impliquant de nouveaux acteurs. Les plateformes numériques favorisent la pédo-criminalité par le partage de photos/vidéos, avec une recrudescence progressive du *livestreaming* (filmer et partager une violence sexuelle en direct). Ces nouvelles formes de criminalité doivent être traquées avec des moyens adéquats, afin d'assurer une meilleure protection des enfants. Toutes les dérives mettant en péril la sécurité des enfants pourront être neutralisées durablement, au moyen de partenariats inclusifs ambitieux entre les acteurs économiques du tourisme, les opérateurs du WEB et les ONG.